

INDEMNISATION des Arbitres et Juge-Arbitres

INDEMNITES DES CADRES en arbitrage	
Arbitres Épreuves régionales	25€ par jour (AR) 15€ par jour (AC) (versés par le club organisateur)
Juge-arbitres neutres Ch. par équipes Nat. + PN	25€ versés par le club recevant + 10€ versés par la Ligue en fin de phase (si envoi dans les 4 jours de la fiche de frais)
Juge-arbitres Critérium Fédéral (JA2)	50€ par jour + Bonus de 20€ /jour si gestion de la compétition sur SPIDD
Juge-arbitres Épreuves Régionales (JA3 et JA2 si exception)	<u>Principal</u> : 120€ par jour <u>Adjoints (RE et RA)</u> : 100€ par jour pour un JA3 60€ par jour pour un JA2 + Bonus de 20€ /jour pour le Responsable des Epreuves (RE) si gestion de la compétition sur SPIDD
Juge-arbitres Titre par Équipes (JA1)	50€ par jour

Pour les arbitres désignés par la commission régionale d'arbitrage pour officier sur les épreuves de la ligue, la prise en charge des déplacements et de l'hébergement indiqués en page 4 de ce document est plafonnée :

- Pour les trajets aller-retour : prise en charge maximale des frais de route de 60 € (péage compris)
- Pour l'hébergement : une prise en charge maximale d'une nuitée d'hôtel de 80 € si la compétition se déroule sur deux jours et si le domicile de l'arbitre est situé à plus de 150 km du lieu de la compétition

INDEMNISATION des cadres Techniques

INDEMNITES DES CADRES techniques	
Encadrant stages Ligue	180€ par jour
Relanceur non numéroté stages Ligue	60€ par jour
Relanceur numéroté stages Ligue	90€ par jour
Relanceur/Animateur Stage inter-dép.	60€ par jour

INDEMNISATION des Formateurs

INDEMNITES DES CADRES DE LA FORMATION EN ARBITRAGE	
Formateur JA2 JA3	70€ par jour de formation théorique + 30€ si correction UV2 rendue sous 2 mois. Distanciel : 35€/séance 70 € par jour pour passage pratique
Formateur AC AR JA1	70€ par jour de formation théorique + 20€ si correction UV2 rendue sous 1 mois. Distanciel : 35€/séance 70 € par jour pour passage pratique
Formation continue	35€ par séance (3h) en Présentiel ou en distanciel

NB : demi-tarif si demi-journée

INDEMNITES DES CADRES DE LA FORMATION TECHNIQUE	
Intervenants salariés mis à disposition et auto entrepreneurs	
Formation EF Formation ping 4-7 ans Formation AJR	100 € par jour
JURY EF	120 € par jour

INDEMNITES DES CADRES DE LA FORMATION TECHNIQUE	
Tout autre intervenant	
Formation EF Formation ping 4-7 ans Formation AJR JURY EF	60 € par jour

NB : demi-tarif si demi-journée

PRISE EN CHARGE Hébergement-Repas-Déplacements

PRISE EN CHARGE HEBERGEMENT ET REPAS	
Hôtel (sur accord du responsable de la commission concernée)	80 € par nuit en province 100 € par nuit à Paris
Repas (sur accord du responsable de la commission concernée)	25 € par repas
Déjeuner des arbitres et juge-arbitres	8€ (à dépenser à la buvette de l'organisateur)
Frais km	0.35/km
Péages	Frais réels sur présentation des justificatifs (factures de télépéages ou tickets de péages uniquement)

L'indemnisation ne se fait que sur accord préalable du responsable de la commission concernée

Remboursement sur facture pour les salariés mis à disposition et pour les autoentrepreneurs

Remboursement sur note de frais via Lucca Note de Frais (justificatifs obligatoire) pour tout autre intervenant